▶ Annexe I

Déclaration liminaire du Directeur général du BIT à la 358e session du Conseil d'administration (lundi 9 novembre 2026)

Monsieur le Président du Conseil d'administration,

Monsieur le Vice-président employeur,

Madame la Vice-présidente travailleuse,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration,

Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur de vous accueillir à la 358e session du Conseil d'administration.

Depuis notre dernière session, en septembre, les tensions géopolitiques, les conflits et la fragmentation des échanges commerciaux ont continué de peser sur les perspectives de l'économie mondiale et des marchés du travail. Pourtant, ces derniers ont fait preuve d'une résilience remarquable, ainsi qu'en témoigne la stabilité globale des principaux indicateurs de l'emploi.

Comme l'OIT l'a récemment souligné auprès du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, cette stabilité apparente masque des fragilités sous-jacentes, notamment un ralentissement des embauches, une pression sur les revenus réels, une persistance de l'informalité et une détérioration de la qualité des emplois. Les gains de productivité peinent à se traduire par une amélioration généralisée des niveaux de vie, tandis que les petites et moyennes entreprises continuent de faire face à des écarts de productivité et à un accès limité au financement et aux technologies. Le niveau élevé des coûts de fonctionnement et l'incertitude économique freinent encore davantage la croissance des entreprises et la création d'emplois de qualité.

Les jeunes sont particulièrement touchés. Notre rapport de 2026 sur les tendances mondiales de l'emploi des jeunes montre ainsi que le chômage des jeunes a atteint 12,4 pour cent en 2025, c'est-à-dire que 67 millions d'entre eux étaient sans emploi. Plus nombreux encore sont ceux qui peinent à trouver un emploi décent dans un contexte marqué par une croissance atone et une évolution rapide des technologies. Des signes positifs sont toutefois à noter: l'emploi des jeunes a atteint son plus haut niveau depuis 2013, et a crû de manière encourageante dans les professions techniques fondées sur les connaissances.

Au cours des deux prochaines semaines, vous serez appelés à donner au Bureau des orientations sur d'importantes questions stratégiques et institutionnelles.

Demain, vous examinerez quatre documents connexes portant sur la réforme de l'OIT, les mesures d'intervention, la résilience financière et le programme et budget pour 2028-29. Ces documents rendent compte de notre détermination à bâtir une OIT forte, résiliente et dont l'action est ciblée.

Nous sommes depuis l'année dernière aux prises avec une situation financière exceptionnellement difficile qui exige une action résolue. Grâce à une gestion financière prudente et à la mise en place en temps voulu, dès mars-avril 2025, de mesures d'intervention nous sommes parvenus à maîtriser les dépenses et à atténuer les risques opérationnels.

Ces mesures ont toutefois un coût humain considérable pour le personnel de notre Organisation. Je reste pleinement conscient du devoir de protection qui est le nôtre, de l'importance d'un dialogue social véritable et de la responsabilité qui nous incombe de réduire au minimum les cessations de service involontaires. Je tiens à saluer le Syndicat du personnel pour sa coopération très constructive tout au long du processus d'ajustement des effectifs.

Face à cette situation difficile, nous avons tout mis en œuvre pour veiller à ce que les mesures d'intervention ne compromettent pas notre ambition pour la réforme de l'OIT, notamment dans le cadre plus large de l'Initiative ONU80.

La réorganisation au siège touche à sa fin. Nous avons rationalisé encore davantage les structures de gestion tout en préservant les fonctions essentielles en matière de contrôle, d'action normative, de politiques et d'appui. Nous avons également progressé dans l'étude des options permettant de renforcer nos capacités dans les régions et de mettre en place un centre de services mondial.

Nous devons désormais tirer les enseignements de cette période difficile et nous attacher, au-delà de la crise immédiate, à assurer notre résilience financière à moyen et long terme.

Les propositions qui vous sont soumises tendent notamment à renforcer le Fonds de roulement, à envisager la création d'un fonds de résilience ou d'autres mécanismes, et à encourager le règlement en temps voulu des contributions mises en recouvrement.

L'aperçu préliminaire des Propositions de programme et de budget transpose la réforme et la redéfinition des priorités dans un cadre de résultats plus ciblé. L'action normative, appuyée par un système de contrôle faisant autorité, par des activités de coopération pour le développement et d'assistance technique, ainsi que par le dialogue social, continuera d'occuper une place centrale dans les activités que nous menons pour promouvoir le travail décent et la création d'emplois décents par les petites et moyennes entreprises.

Notre objectif est clair: surmonter ces difficultés et faire de l'OIT une organisation plus solide sur le plan financier, plus souple sur le plan opérationnel et mieux à même de s'acquitter de son mandat.

En ce qui concerne notre programme d'action, et pour donner suite aux résultats de la Conférence internationale du Travail, vous examinerez deux plans d'action sur des sujets qui sont au cœur de la mission de l'OIT: le dialogue social et le tripartisme, et l'égalité des genres.

Vous serez en outre invités à examiner la stratégie proposée pour donner suite à l'adoption, qui a fait date, de la convention (n° 193) sur le travail décent dans l'économie des plateformes, 2026. Ce sera là une occasion importante de tracer la voie à suivre pour aider nos mandants à ratifier et à mettre en œuvre cette convention.

L'informalité demeure un obstacle majeur à la réalisation du travail décent. En 2026, près de 58 pour cent des travailleurs et huit entreprises sur dix étaient dans l'informalité. J'attends avec intérêt vos orientations sur la feuille de route mondiale visant à mettre en œuvre la recommandation (n° 204) sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, 2015, et à accélérer la formalisation.

L'intelligence artificielle (IA) a fait la une de l'actualité ces derniers mois. Elle est source à la fois de possibilités et de défis en ce qui concerne l'emploi, l'égalité et les droits des travailleurs. Le Bureau élabore actuellement une stratégie pour une IA centrée sur l'humain afin de renforcer la base de données factuelles sur l'incidence de cette technologie sur le monde du travail, d'appuyer des transitions inclusives, en particulier dans les pays en développement, et de promouvoir une utilisation responsable propre à faire progresser le

travail décent. Je m'attends à ce que cette question importante fasse partie de futures discussions du Conseil d'administration.

En ce qui concerne les questions juridiques et institutionnelles, vous examinerez l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice concernant la convention n° 87 et le droit de grève. Par ailleurs, je tiens à remercier le bureau du Conseil d'administration de la diligence dont il a fait preuve pour formuler des recommandations sur la détermination des Membres ayant l'importance industrielle la plus considérable.

Le point de situation sur la Coalition mondiale pour la justice sociale qui vous est présenté témoigne de notre ambition de traduire nos engagements en actes, de renforcer nos partenariats et d'obtenir des résultats tangibles. La Coalition rassemble désormais plus de 400 partenaires du monde entier, dont je salue chaleureusement l'engagement. Je tiens à remercier le Brésil pour le rôle moteur qu'il a joué à la coprésidence du groupe de coordination et je souhaite la bienvenue à l'Inde, qui reprend cette importante responsabilité.

En marge de cette session du Conseil d'administration, nous rencontrerons des partenaires de développement afin de susciter leur appui en faveur du Programme pour le travail décent et le relèvement en faveur du territoire palestinien occupé, notamment pour rétablir les moyens de subsistance et promouvoir une reprise centrée sur l'emploi à Gaza. Votre soutien à cet égard sera essentiel.

Avant de conclure, permettez-moi d'exprimer ma profonde gratitude au personnel du BIT pour son dévouement et sa résilience en ces temps difficiles. Son savoir-faire et son engagement indéfectible au service du mandat de l'OIT, ainsi que vos orientations et votre appui constants, seront déterminants pour que l'Organisation surmonte cette crise et en sorte renforcée.

Je vous remercie.